

ARRETE PORTANT OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT D'UN ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
A LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

SESSION 2022

2022-8599/DPT/DRH

Le Président du Conseil Départemental des Vosges,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'avis de vacance d'un poste d'accompagnant éducatif et social (AES) à la Maison de l'Enfance et de la Famille, publié le 20 juin 2022 sur le site de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

Considérant le fait que le poste précité, à défaut de candidatures, n'a pu être pourvu par voie de mutation ou détachement ;

Vu le tableau des effectifs de l'établissement ;

Vu le recensement des besoins au sein de l'établissement ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services ;

Décide,

Article 1^{er} : Un concours sur titres est ouvert en vue de pourvoir **1 poste vacant** d'accompagnant éducatif et social (AES) à la Maison de l'Enfance et de la Famille.

Article 2 : Peuvent faire acte de candidature les personnes remplissant les conditions énumérées à l'article 7 du décret n° 2021-1825 du 24 décembre 2021 portant statut particulier du corps des accompagnants éducatifs et sociaux et du corps des agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière.

A l'appui de la demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

1. Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre :
 - Une lettre de motivation précisant le concours visé ;
2. Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
3. Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné à l'article 7 du décret 2021-1825 du 24 décembre 2021 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
4. Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité justificative de leur état civil et de la nationalité française, à savoir l'une des pièces suivantes : une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française (recto verso) ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union ;
5. Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
6. Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;
7. Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3)

Ces documents doivent être adressés par courrier postal uniquement, **avant le 26 octobre 2022, le cachet de la poste faisant foi** à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges
Direction des Ressources Humaines
8, rue de la préfecture
88000 EPINAL**

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé.

L'inscription au concours ne sera effective qu'après réception dans les délais impartis de ceux-ci. **Tout dossier posté hors délai ou incomplet ne pourra être pris en considération.**

Article 3 : La composition du jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur qui sera publié au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental des Vosges et transmis à Monsieur le Préfet des Vosges et Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé des Vosges.

Article 4 : La date du jury est fixée au dernier trimestre 2022, à la **Direction des Ressources Humaines – 14 rue de la Préfecture – 88000 EPINAL**. La date définitive de ce jury fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Article 5 : Monsieur le Président du Conseil Départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY (5 Place de la Carrière – 54000 NANCY) dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet des Vosges,
- transmis à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Grand-Est,
- publié au recueil des actes administratifs du Conseil Départemental des Vosges.

ÉPINAL, le 26 août 2022

Le Président du Conseil Départemental,

**Pour le Président du Conseil Départemental,
et par délégation
Le Directeur des Ressources Humaines**



Lilian MARCHAL

AUXILIAIRE EDUCATIF DE NUIT (H/F)

MISSION

Dans le cadre de la protection de l'enfance, accompagner, observer de manière autonome, les mineurs non accompagnés.

Assurer la continuité de leur prise en charge éducative en soirée et durant la nuit.

Assurer la sécurité physique et morale des enfants, mais aussi des biens et des accès.

ACTIVITES

• Activités principales :

- Travailler en collaboration avec l'équipe de jour à la prise de poste
- Prendre en charge les soins d'hygiène, de santé, de sécurité et de confort
- Réaliser l'accompagnement physique et la réassurance collective ou individuelle autour de la vie nocturne (lever, coucher, angoisses nocturnes)
- Accompagner et assurer les entrées et sorties.
- Intervenir et traiter en urgence à la suite d'une alerte et/ou d'une situation à risque dans le domaine de l'hygiène, de santé, de sécurité
- Alerter le cadre d'astreinte au besoin selon la procédure
- Surveiller les biens et les locaux du service
- Assurer des tâches d'ordre hôtelier (entretien du linge et des locaux, rangement, désinfection)
- Observer et recueillir des données relatives à l'état de l'enfant accueilli
- Transmettre des observations par écrit et par oral pour maintenir la continuité de l'accompagnement à la fin du service

• Activités spécifiques :

- Co-animer des activités culturelles, sportives, ludiques, éducatives
- Assurer les accueils d'urgence
- Etablir l'état des présents sur le logiciel dédié
- Effectuer les déclarations de fugue
- Etre amené à effectuer un remplacement sur un autre service

DIPLOMES/QUALIFICATIONS NECESSAIRES

- **Diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social**
- **Expériences souhaitées :** auprès d'enfants, champ du handicap et du soin socio-éducatif

Numéro de poste : FEG/025

Direction :

Direction de l'Enfance et de la Famille – DEF

Maison de l'Enfance et de la Famille – MEF

Service : Enfance et Adolescence
– Mineurs non accompagnés

Localisation : Golbey

Catégorie : C

Filière :

Soignante

Corps :

Accompagnant éducatif et social

Grade :

Accompagnant éducatif et social

**LEGENDE DES NIVEAUX DE
COMPETENCES**

1 : Niveau de base du domaine
⇒ connaître

2 : Niveau de professionnalisme
⇒ comprendre, être opérationnel

**3 : Niveau de maîtrise ou
d'expertise**
⇒ pratiquer, diagnostiquer,
proposer des actions...

**4 : Niveau d'analyse ou de
stratégie**
⇒ faire évoluer, enseigner, gérer
des situations complexes

| COMPETENCES REQUISES | | NIVEAUX | | | |
|--|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| SAVOIR | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • Loi de la protection de l'enfance | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Communication et relation d'aide | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Techniques de communication et de négociation | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Méthodes d'observation , de recueil, d'analyse et de traitement des informations | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Gestes de premiers secours | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| • Gestion de crise | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Règles d'hygiène et de sécurité | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Techniques et matériels de lutte contre l'incendie | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SAVOIR FAIRE | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| • Créer et développer une relation de confiance et d'aide | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Analyser rapidement les situations critiques ou à risques et prendre la décision adaptée et alerter | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Utiliser les équipements, moyens de secours et protection adaptés à la situation | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Proposer et animer des activités en soirée | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Utiliser les outils informatiques | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Transmettre les informations pour assurer la continuité du suivi éducatif | | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SAVOIR ETRE | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Respect absolu du secret professionnel • Autonomie • Sens du service public • Loyauté • Esprit d'équipe • Disponibilité • Empathie et aptitude à la prise de recul et à l'anticipation • Diplomatie • Patience et écoute • Initiative, réactivité, adaptable • Maîtrise de soi • Sens des responsabilités | | | | | |

CONDITIONS DE TRAVAIL

TEMPS DE TRAVAIL

• **Disponibilité horaire importante :** OUI NON

• **Modalités particulières de temps de travail**

Astreintes Horaires décalées Travail le week end Travail de nuit

CARACTERISTIQUES RELATIONNELLES

Travail seul Travail en équipe Travail au contact du public

DEPLACEMENTS

• **Déplacements :** Occasionnel Intermittent Fréquent Permanent

• **Permis de conduire :** A B C D EB EC ED

AUTORISATIONS - HABILITATIONS

OUI NON

Si oui, lesquelles : autorisations

Microtracteur tondeuse Tondeuse 4x4 « Reform » Balayeuse aspiratrice Tracteur faucheur
 Engin de chargement < 4,5 T Engin de chargement > 4,5 T Mini-Pelle jusqu'à 6T, Tractopelle,
 Cylindre à conducteur porté < 2,5T, Compacteur > 2,5 T, Chariot élévateur de chantier,
 Engins de viabilité hivernale, Grue auxiliaire de levage, Chariot élévateur, nacelle

Habilitations : électricien Non électricien

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

OUI NON

Si oui, lesquels :

lunettes casque protections masque gants Vêtements masques harnais chaussures,
de protection de soudure

EXIGENCES LIEES AU POSTE

Respect des consignes de sécurité, des formations techniques obligatoires et des normes qualité

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

PERSONNE A CONTACTER POUR INFORMATION COMPLEMENTAIRE

DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

BRIOT Amandine – Chargé du recrutement et de la formation

☎ : 03 29 38 52 48

✉ : emploi@vosges.fr

26 octobre 2022